Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le
ID : 022-212203699-20260710-2026_031-DE

COMMUNE DE TRÉMEUR
(Côtes d'Armor)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le dix du mois de juillet, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Guy CORBEL, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 02 juillet 2026.

Présents : CORBEL Guy - DESAINT DENIS Françoise - DESAINT DENIS Adeline - DESCHAMPS Marie-Noëlle - ÉON-SALABERT Fanny - HAGUET Guillaume - MEUNIER Romain - PERRAULT Stéphane - POINÇU Sandra - RENAULT Ludovic - SAMSON Pierrick - SAUX Frédéric - VELY Isabelle

Absents : SPILEMONT Juliette (pouvoir à VELY Isabelle) - FIERDEHAICHE Frédéric (pouvoir à POINÇU Sandra) - HAGUET Guillaume.

Madame Fanny ÉON-SALABERT est désignée secrétaire de séance.

Délibération n° 2026-031 - Décision modificative budgétaire n°1 - budget annexe Commerce Multiservices

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'il convient de procéder à une décision modificative du budget annexe « Commerce multiservices » afin d'adapter les crédits d'investissement aux besoins de l'opération.

Il est proposé :

- DE PROCEDER à un virement de crédits de 5 000 € de l'article 2188 - Matériel divers vers l'article 2313 – Constructions en cours ;
- D'INSCRIRE 25 000 € à l'article 1641 – Emprunts, en recettes d'investissement ;
- D'AUGMENTER, à due concurrence, les crédits de dépenses inscrits à l'article 2313 – Constructions en cours de 25 000 €.

Le Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le budget primitif 2026 du budget annexe « Commerce multiservices » ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE d'approuver la décision modificative n°1 du budget annexe « Commerce multiservices » comme suit :

Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le
ID : 022-212203699-20260710-2026_031-DE

Section d'investissement

Dépenses	Article	Libellé	Montant
-	2188	Matériel divers	- 5 000 €
+	2313	Constructions en cours	+ 30 000 €
Recettes	**Article**	**Libellé**	**Montant**
+	1641	Emprunts	+ 25 000 €

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à mettre en œuvre la présente décision modificative et à accomplir toutes les formalités nécessaires.

Fait et délibéré les an, mois et jour susdits.
Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
Guy CORBEL

MAIRIE DE TREMEUR
Côtes d'Armor

La secrétaire,
Fanny ÉON-SALABERT